

kdc/one
ALKOS GROUP



COMMUNICATION SUR LE PROGRES
PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

20 AOUT 2019

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT p03

PRESENTATION p04

ACTIVITES ET PRODUITS : KDC/ONE & GROUPE ALKOS
NOS VALEURS

DROITS DE L'HOMME p 07

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS
MISE EN ŒUVRE, RESULTATS, OBJECTIFS

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL p10

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS
MISE EN ŒUVRE, RESULTATS, OBJECTIFS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT p18

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS
MISE EN ŒUVRE, RESULTATS, OBJECTIFS

LUTTE ANTI CORRUPTION p28

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS
MISE EN ŒUVRE, RESULTATS, OBJECTIFS

DOCUMENTS DE REFERENCE p31

LE MOT DU PRESIDENT

Le Groupe ALKOS, l'un des principaux fabricants de cosmétiques “[Made in France](#)”, développe et fabrique des produits cosmétiques de haute qualité et innovants dans les domaines du maquillage, des soins de la peau, des déodorants et des savons parfumés. Il est notamment le seul producteur français de crayons cosmétiques.

Le Groupe place sa [Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale](#) au cœur de ses valeurs et des relations avec ses parties prenantes: collaborateurs, clients, fournisseurs, et autorités publiques. Il adhère depuis 2018 au [Pacte Mondial des Nations Unies](#) et réitère son soutien aux 10 principes de sa Charte relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. En parallèle, le Groupe participe au processus d'évaluation annuelle [ECO-VADIS](#) et [SEDEX](#) à la demande de ses principaux clients.

Le 1^{er} juillet 2019, le Groupe Canadien KDC/One acquiert l'intégralité du capital du Groupe ALKOS. KDC/One est un réseau de fabricants haut de gamme de produits de beauté, de soins personnels, de santé, d'entretien domestique et automobile, présent en Amérique du Nord et en Europe. KDC/One et le Groupe ALKOS partagent les mêmes convictions vis-à-vis d'une croissance durable, raisonnée et respectueuse des droits de l'Homme et de l'environnement. La présente COP illustre les actions mises en œuvre par le Groupe ALKOS sur l'année 2018.

Nathalie ARCHIER PALMER
Présidente

KDC/ONE: ACTIVITES ET PRODUITS

BEAUTY INNOVATION, DELIVERED

Fondée en 2002, KDC/One est un réseau de fabricants et de concepteurs de formules haut de gamme de maquillage, de soins de la peau, de soins capillaires, de produits pour le bain et le corps, de parfums, de déodorants et de produits de santé ainsi que de produits domestiques et d'entretien automobile.

En novembre 2018, KDC/One s'est associé à Cornell Capital, une société privée de capital investissement ayant des bureaux à New York et Hong Kong, pour développer sa croissance internationale, investir dans l'innovation de produits haut de gamme et renforcer ses capacités de production.

L'acquisition du Groupe ALKOS s'inscrit dans la poursuite de la stratégie de croissance internationale de l'entreprise qui vise à étendre sa présence géographique et à consolider son leadership mondial.

Le siège social de KDC/One est situé à Longueuil, au Québec. Avec le Groupe ALKOS, KDC/ONE exploite maintenant quatorze installations en Amérique du Nord, en France et en Grande Bretagne. Le groupe emploie plus de 5200 employés talentueux et dévoués.

GROUPE ALKOS: ACTIVITES ET PRODUITS

THE BEAUTY SAVOIR FAIRE

Le Groupe ALKOS conçoit et fabrique des produits de maquillage, de soins et d'hygiène pour l'industrie cosmétique mondiale. Sa réputation s'est forgée sur des standards de qualité élevés appliqués à l'ensemble de son offre en Full Service ou sur mesure ainsi que sa performance en termes d'innovations et de développement de produits pour le compte de ses clients. Le Groupe emploie plus de 400 collaborateurs répartis au sein des 3 entités suivantes:

- **INTER COSMETIQUES:** créée en 1986, la société possède un Laboratoire maquillage et soins, développe des textures performantes sur-mesure ou standard à la pointe des tendances du marché. Sa gamme de cosmétiques couvre les Rouges à Lèvres, les Fonds de Teint, les Concealers, les Mascaras, les Fards à Paupière. Sa gamme soins comprend des Crèmes, des Eaux Micellaires, des Masques, des Sérums, des Scrubs, des Lotions pour visage et corps.
- **ALKOS COSMETIQUES:** créée en 1794 (anciennement CONTE Cosmétiques), la société crée d'innovants crayons cosmétiques en bois, en plastique, en cellulose, en mécanismes et en pointes feutres. Sa gamme de produits comporte des Eyeliners, des Crayons Rouges à Lèvres, des Feutres à Sourcils, et des produits soins pour les ongles.
- **SAGAL COSMETIQUES:** créée en 1980, la société est une référence dans le monde de la cosmétique et du parfum. Elle fabrique des savons haut de gamme et des déodorants sticks parfumés dont les concentrés sont élaborés par ses prestigieux clients.

LES VALEURS

- **Le PARTAGE** Nous favorisons le débat, tout en respectant le point de vue de l'autre. Nous communiquons dans le respect, en évitant les postures : "On peut tout se dire si on se le dit bien".
- **La CONFIANCE** Nous encourageons les collaborateurs à prendre des initiatives et à être proactifs. Les tentatives et les erreurs sont une part importante du processus d'innovation. Il y a toujours de la place pour les erreurs dans la quête du progrès. Nous favorisons l'autonomie des collaborateurs tout en maintenant leur cohésion.
- **La TRANSMISSION** Nous prenons le temps d'expliquer, de reformuler et de répéter pour mieux former nos collaborateurs. Les questions sont toujours les bienvenues. Nous participons à des programmes de formations diverses pour nos collaborateurs.
- **La SOLIDARITÉ** Nous favorisons le travail d'équipe et instaurons un véritable "Esprit Groupe". Nous sommes attentifs aux autres pour améliorer la communication et combattre l'isolement. La sécurité au travail est notre priorité absolue.
- **La PASSION** Nous poussons nos collaborateurs à suivre leurs instincts. Nous sommes passionnés par notre métier : développer des produits innovants de grande qualité. Nous encourageons l'excellence et repoussons sans cesse nos limites pour atteindre nos objectifs.

LES DROITS DE L'HOMME

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

Depuis 2015, le Groupe ALKOS est engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au sein de ses 3 usines ainsi que dans les relations avec ses clients et ses partenaires commerciaux.

En 2018, le Groupe ALKOS renouvelle son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et renouvelle chaque année ses engagements concernant les Droits de l'Homme, les Normes Internationales relatives au Droit du Travail, la Protection de l'Environnement et la Lutte Anti-Corruption.

Le Groupe ALKOS s'engage à :

- Principe N°1
 - ✓ Promouvoir et à respecter les Droits de l'Homme

- Principe N°2
 - ✓ Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme

LES DROITS DE L'HOMME

MISE EN ŒUVRE

Le Groupe ALKOS a mis en place :

1. **POLITIQUE RSE** : le Groupe ALKOS poursuit sa politique en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'Entreprise qui adresse les sujets suivants:
 - L'environnement de travail & les affaires sociales
 - Le management et les collaborateurs
 - L'éthique des affaires
2. **POLITIQUE PARE** : la politique des Achats Responsables du Groupe ALKOS comporte notamment les volets suivants:
 - Le social
 - Le code éthique commercial
3. **POLITIQUE RH** : la politique des Ressources Humaines intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD) liés au respect des Droits de l'Homme.

LES DROITS DE L'HOMME

OBJECTIFS

1. **Coordination avec les fournisseurs** : création d'un formulaire permettant de vérifier auprès de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes de l'Organisation Internationale du Travail et des Droits de l'Homme, qu'ils s'engagent dans une démarche RSE, une politique de protection de l'environnement et de lutte anti-corruption.

→ **Méthode** : réunion avec le Bureau Global Compact France pour une prise de connaissance des meilleures pratiques en la matière. Envoi par email du formulaire à tous nos fournisseurs, relance et suivi d'un tableau de bord.
2. **Visibilité accrue** de nos engagements directement sur notre site internet et les réseaux sociaux.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

Au travers de sa politique RSE, le Groupe ALKOS s'engage à garantir la santé physique et mentale ainsi que les libertés individuelles dans l'entreprise notamment en matière de discrimination, d'embauche, de rémunération, de formation, d'affectation, de sanction ou de licenciement.

Le Groupe ALKOS s'engage à :

- Principe N°3

- ✓ Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

- Principe N°4

- ✓ Contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire

- Principe N°5

- ✓ Contribuer à l'abolition du travail des enfants

- Principe N° 6

- ✓ Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

La Directrice des Ressources Humaines du Groupe ALKOS est responsable des problématiques RH et supervise l'application du Code de travail.

Le Groupe ALKOS s'engage au :

- **Respect du Droit français et du Code du Travail**
 - Nos représentants syndicaux ont signé sur tous nos sites les accords de négociations annuelles obligatoires dans le Droit du Travail français.
 - Nous cherchons à créer un environnement de travail qui procure du bien-être, de la motivation et de la performance au travers de trois axes:
 - ➔ Promouvoir l'égalité des chances et de traitement afin d'éliminer toute discrimination notamment en matière de recrutement et d'emploi des travailleurs handicapés.
 - ➔ Evaluer et accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences.
 - ➔ Surveiller et améliorer le bien-être, la santé et la sécurité au travail.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

La Directrice des Ressources Humaines du Groupe ALKOS supervise également l'application des principes de la Convention Collective de la Chimie ainsi que les Droits de l'Homme.

Le Groupe ALKOS s'engage au :

- **Respect des clauses de la Convention Collective de la Chimie**
 - Santé et sécurité des employés sur le lieu de travail.
 - Conditions de travail (salaires, avantages sociaux, rythmes de travail).
 - Dialogue social (échanges et participation sur les conditions de travail, représentants du personnel).
 - Gestion des carrières, du recrutement, de la formation.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

La Directrice des Ressources Humaines du Groupe ALKOS supervise également l'application des principes de la Convention Collective de la Chimie ainsi que les Droits de l'Homme.

Le Groupe ALKOS s'engage au :

- **Respect des Droits de l'Homme**

- ➔ Toutes les mesures sont prises au sein du Groupe ALKOS afin de prévenir et d'éradiquer le travail des enfants et le travail forcé.
- ➔ Un audit social effectué par l'un de nos clients, acteur majeur dans le monde des cosmétiques, a confirmé le respect des règles sociales, ainsi que du Droit français et international par le Groupe ALKOS.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

RESULTATS

- Politique RSE d'Abolition du Travail des Enfants

- ➔ Le travail des enfants est interdit. Aucun enfant dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal en vigueur ne pourra être employé.

- Politique RSE d'Elimination du Travail Forcé

- ➔ Les entreprises collaborant avec le Groupe ALKOS doivent veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme dont le travail forcé.

- Politique de Non-Discrimination

- ➔ Tous les collaborateurs devront être traités avec respect et dignité. Ne sera tolérée aucune discrimination à l'embauche ou autre pratique discriminatoire fondée sur des critères tels que le sexe, la race, la religion, l'âge, le statut marital, le handicap, l'orientation sexuelle ou la nationalité.

- L'Environnement de Travail

- ➔ Les collaborateurs bénéficient d'un cadre de travail sain et sûr, de prestations incluant l'eau potable, l'éclairage, l'aération, de bonnes conditions d'hygiène et des équipements de protection individuels.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

RESULTATS

- Introduction de la Mixité au sein des Services
 - Promotion de l'égalité des chances de traitement en matière d'emploi et de limiter toute discrimination en matière de recrutement.
 - Signature de 2 nouveaux accords égalité Femmes Hommes avec les syndicats.
- Nombre de Femmes et d'Hommes au sein de la Direction et des Managers
 - Comité de Pilotage 50/50. Comité de Direction: 1/3 femmes, 2/3 hommes.
- Suivi de la Pyramide des Ages
 - Equilibre dans la répartition de nos équipes, transmission de savoir intergénérationnel, anticipation des départs en retraite.
- Bilan Sociaux annuels sur l'Egalité Femmes Hommes
 - La direction est soucieuse de traiter les Femmes et les Hommes de façon égalitaire et applique la grille de salaire conventionnelle de la branche.
 - Egalité salariale entre les Femmes et les Hommes.
 - Un rapport de situation 2018 confirme cette égalité sur l'ensemble des sites.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

RESULTATS

- **Mise en Place du Comité Social et Economique (CSE)**
 - ➔ Elections effectuées sur tous les sites du Groupe.
- **Protection de la Santé Humaine**
 - ➔ Limitation des risques de contamination et d'accidents liés aux produits chimiques (pour les collaborateurs et les consommateurs).
- **Contrats Mutuelle et de Prévoyance**
 - ➔ Financés par l'entreprise pour l'ensemble des collaborateurs.
- **Formation Continue du Personnel**
 - ➔ Pour adaptation aux postes de travail et développement des compétences.
- **Ergonomie**
 - ➔ Analyse en vue de l'amélioration des postes de travail pour garantir la sécurité et la prévention de la santé des salariés.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

RESULTATS

- **Emploi de Personnel Handicapé**

- Le groupe travaille sur les modalités d'adaptation des postes de travail permettant de faire travailler des salariés handicapés.
- Notre effort représente 23 emplois par des salariés handicapés et respecte le minima de 6% des salariés.

- **Sécurité et Conditions de Travail**

- Sécurisation des emplois
- Sensibilisation de l'encadrement aux risques psycho sociaux
- Mise en place d'un certificat professionnel de conducteur de ligne reconnu en France par l'Industrie de la Chimie. CQP : Certificat de Qualification Professionnelle Opérateur de Fabrication pour la société INTER COSMETIQUES.
- Promotion et évolution professionnelle pour les opérateurs.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

Dans le cadre de sa démarche RSE, le Groupe ALKOS s'engage à :

- Principe N°7

- ✓ Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes liés à l'environnement

- Principe N°8

- ✓ Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

- Principe N°9

- ✓ Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE

Le Groupe ALKOS a mis en place :

1. Un Comité RSE présidé par la Présidente
2. Une Politique RSE relative à la protection de l'environnement
3. Une Politique Achats Responsables relative à la protection de l'environnement
 - L'approvisionnement durable d'huile de palme suivant les principes de la Round Table on Sustainable Palm Oil (RSPO)
 - L'approvisionnement durable du mica suivant les principes du Responsible MICA Initiative
 - L'approvisionnement du bois PEFC ou FSC
 - Logistique responsable
4. Un plan de réduction de consommation d'énergie

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE

ACHATS RESPONSABLES

- Les fournisseurs du Groupe ALKOS sont invités à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement et à privilégier l'exploitation de ressources renouvelables et respectueuses des normes réglementaires relatives à la protection des espèces menacées et des droits des populations locales (CITES, Accord de Nagoya, etc...).
- ➔ Ils devront se fixer un objectif de réduction de consommation énergétique et de consommation d'eau proportionnellement à leur développement et à leur chiffre d'affaires.

- Le Groupe ALKOS demande à tous ses fournisseurs de signer un Cahier des Charges ainsi que la PARE.
- ➔ A ce jour, nous avons reçu plus de 100 signatures de la part de nos fournisseurs:
 - Fournisseurs de Packs : 32
 - Fournisseurs de Matières Premières : 71

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE

APPROVISIONNEMENT DURABLE DE MATIÈRES PREMIÈRES

- Approvisionnement d'Huile de Palme

→ Les fournisseurs devront privilégier la fourniture de matières premières sans huile de palme ou certifiées RSPO.

- Approvisionnement de Mica

→ L'achat de dérivés de mica sera exclusivement approvisionné auprès de filières engagées à respecter le Droit International du Travail.

- Approvisionnement de Bois

→ La fourniture du bois pour les besoins de fabrication du Groupe ALKOS est issue exclusivement de plantations certifiées PEFC ou FSC. A l'horizon 2025, les fournisseurs devront garantir la provenance de cartons et papiers issus de forêts durablement gérées certifiées.

- Achats "Made in France"

→ Nous avons relocalisé plusieurs achats stratégiques en France, notamment concernant l'approvisionnement de packaging en plastique.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE

GESTION DES DECHETS

- Soucieux de limiter notre impact environnemental, nous nous engageons à contrôler et à maîtriser l'élimination de nos déchets. Nous faisons appel à des partenaires à haut niveau de performance environnementale qui respectent les normes en vigueur.
 - ➔ Nous trions nos déchets en fonction de leur nature et les stockons dans des bacs spécifiques.
 - ➔ Ils sont ensuite pris en charge par des sociétés spécialisées, chargées de leur destruction ou de leur recyclage, conformément aux règles environnementales en vigueur.

REDUCTION DE CONSOMMATION D'ENERGIE

- Réduction de la consommation énergétique via des équipements à faible consommation d'énergie.
 - ➔ Installation d'un compresseur à vitesse variable, optimisation des cycles de démarrage sur les groupes froids, gestion thermique et électrique du bâtiment.
- Réduction de la consommation d'eau via des programmes de sensibilisation des employés.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN ŒUVRE

■ Espaces Verts

- Nos espaces verts sont gérés avec 0% de pesticides et produits chimiques.
- Le site ALKOS Cosmétiques est implanté dans une zone industrielle ISO 14001 qui certifie un système de management durable pour la société et son usine.
- Une solution d'éco-pâturage est en place dans la zone industrielle du site ALKOS Cosmétiques.

■ Politique Interne de Déplacement

- Les employés sont fortement encouragés à partager leurs trajets en voiture.
- Afin de limiter nos déplacements et réduire notre empreinte carbone, nous privilégions les échanges via Skype, conférences téléphoniques et visio-conférences.

■ Tests sur les Animaux

- Nous respectons scrupuleusement le Règlement 1223-2009 et ne testons aucun produit ni aucune matière première sur les animaux.

■ Cosmétiques Naturels

- Nous proposons des formules naturelles et biologiques au catalogue.
- Nous visons la certification COSMOS et RSPO de nos sites en 2020.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RESULTATS

Le Groupe ALKOS participe à la démarche ECO-VADIS, agence de notation des entreprises. Elle évalue chaque année les pratiques sociales, les actions en faveur de l'environnement, la conduite éthique des affaires et le déploiement de critères responsables dans le processus des achats.

- **Respect de la norme ISO 22716**

- ➔ La norme fixe les Bonnes Pratiques de Fabrication dont l'application est obligatoire pour les entreprises qui fabriquent ou distribuent des produits cosmétiques et pharmaceutiques.

- **Respect du Règlement Européen REACH 19207 / 2006 / EC**

- ➔ Sur les produits finis ainsi que sur les approvisionnements.

- **Démarche ECO-VADIS**

- ➔ Le Groupe ALKOS a obtenu le statut Silver sur les objectifs ECO-VADIS en 2018 pour ses sites INTER Cosmétiques et SAGAL Cosmétiques, et le statut Gold pour ALKOS Cosmétiques.



kdc/one

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

1. **Diffusion** à tous les fournisseurs de la nouvelle Politique Achats Responsables par email et suivi téléphonique.
2. **Création d'un audit** permettant aux fournisseurs de garantir la provenance de cartons et papiers issus de forêts durablement gérées certifiées PEFC. A l'horizon 2025, les fournisseurs devront garantir la provenance de cartons et papiers issus de forêts durablement gérées certifiées PEFC.
3. **Demande de réactualisation des certificats** PEFC pour l'ensemble des fournisseurs concernés.
4. **Amélioration de 5 points minimum** par site dans l'évaluation ECO-VADIS.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- **INTER COSMETIQUES**

- ➔ Mise en place de mesures de consommation réelle en matière d'électricité et recensement des sources d'économie liées à l'installation de capteurs de présence et d'ampoules LED.

- **ALKOS COSMETIQUES**

- ➔ Objectif de réduction de 5% (proportionnel au nombre de pièces produites).

- **SAGAL COSMETIQUES**

- ➔ Mise en place d'un suivi mensuel rigoureux à l'aide de compteurs.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MISE EN ŒUVRE

TRAITEMENT DES DÉCHETS

- **INTER COSMETIQUES**

- Centralisation des déchets et réduction du coût des enlèvements.

- **ALKOS COSMETIQUES**

- Réduction taux de rebus/gâches entraînant la réduction de déchets.

- **SAGAL COSMETIQUES**

- Changement de prestataire et classification sélective afin de faciliter le recyclage.

- Création de 2 nouvelles catégories de déchets: film plastique et papier carton.

LUTTE ANTI-CORRUPTION CHARTRE ETHIQUE & ENGAGEMENTS

Le Groupe ALKOS est engagé à ce que ses activités tant sur le territoire national qu'à l'international soient menées avec la plus grande intégrité.

Le Groupe ALKOS s'engage à :

- Principe N°10

- ✓ Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

LUTTE ANTI-CORRUPTION

MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS

Le Groupe ALKOS a mis en place :

Une Politique Achats Responsables relative au respect du code éthique commercial.

- **Gestion des Conflits d'Intérêts**

- ➔ Tout fournisseur averti d'un conflit d'intérêts concernant une transaction commerciale avec le Groupe ALKOS devra le signaler au service achats afin de prendre les mesures appropriées.

- **Lutte Anti-Corruption**

- ➔ Les fournisseurs et sous-traitants sont invités à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds, de somme d'argent ou cadeaux visant à obtenir un marché. Ne seront exclusivement tolérés que les cadeaux ou invitations de valeur symbolique ayant pour finalité l'entretien de bonnes relations.

- Les engagements sont mis en œuvre par la Présidente, le CODIR et le Comité RSE du Groupe ALKOS.

- Le Groupe ALKOS suit scrupuleusement les règles comptables et les obligations fiscales. Les comptes sont vérifiés par un cabinet d'expertise comptable et par un commissaire aux comptes annuellement. Aucune irrégularité n'a été signalée à ce jour.

LUTTE ANTI-CORRUPTION

OBJECTIFS

1. Promouvoir la Politique RSE et PARE

- ➔ Auprès des parties prenantes, notamment les fournisseurs et sous-traitants en obtenant le retour signé de tous nos cahiers des charges qui précisent nos exigences en matière d'anti-corruption.

2. Prévenir tout Acte de Corruption Active ou Passive

- ➔ En établissant des procédures à l'égard de ces risques qui garantissent les conditions d'une concurrence loyale.

DOCUMENTS DE REFERENCES

- Le Comité Directeur de la RSE
- La Politique RSE du Groupe ALKOS
- Le Règlement Intérieur
- La Politique de Formation
- La Politique de non discrimination
- La Politique Egalité Femmes Hommes
- La Politique d'Intéressement du Personnel
- L'Emploi de Personnes Handicapées
- Le Communiqué de Presse

kdc / one

Beauty innovation, delivered.